

Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «En faveur du quartier des Acacias: coordination des plans de circulation entre Carouge et Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2002, dans le rapport M-112 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de coordonner avec la Ville de Carouge la mise en place du plan de circulation dans le quartier des Acacias, à Genève et à Carouge, en prenant en compte les demandes d'Acacias 2000, soit:

- la création d'une petite place piétonne devant la Migros et l'élargissement du trottoir à la rue Caroline, devant les commerces;
- la sécurité sur le chemin de l'école: modification de la signalisation au carrefour Grand-Bureau/Epinettes/Mouettes;
- des mesures d'accompagnement à l'ouverture du parc relais de l'Etoile en faveur des piétons (promenade des Vernets), des cyclistes (quai des Vernets), des bus TPG (rue des Ronzades);
- des mesures d'accompagnement à l'ouverture du M-Parc: introduction d'une zone macaron et suppression du trafic de transit (rues du Grand-Bureau et Caroline).

Le Conseil administratif est chargé de présenter une demande de crédit pour réaliser ces objets